



COTIS+

Un Don

pour développer notre vie chorale

----- COTIS+ -----

C'est donner une somme supplémentaire à votre cotisation de base :

- Pour aider le développement des actions pour la création de Chorales d'Enfants, de Jeunes
- Pour faciliter les projets de Formation de proximité, de tutorat pour de nouveaux chefs

----- COTIS+ -----

C'est une somme supplémentaire qui bénéficie :

- Pour moitié à votre région (lui permettant de soutenir les projets de proximité)
- Pour moitié à la nation (lui permettant de développer la pratique chorale)

----- COTIS+ -----

C'est 66% de la somme déductible des impôts :
Un reçu fiscal vous est adressé par A Cœur Joie France

----- COTIS+ -----

C'est l'ouverture sur l'Avenir